

BODY FIT FRANCE

SAS au capital de 500 euros

Siège social : 55 Boulevard Robespierre, 78300 Poissy

SIREN : 929 923 258 RCS Versailles

DÉCISION DE L'ASSOCIÉ UNIQUE

Du 30/06/2026

Le soussigné :

La société ADC INVESTISSEMENTS (SASU au capital de 10 000 euros, SIREN 106 146 756, siège social : 25 Rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), représentée par son Président Monsieur ALVES DE CARVALHO Mickael, détenant 500 actions représentant 100% du capital social ;

Seule associée de la société BODY FIT FRANCE, suite à la cession de la totalité des actions intervenue le 30 juin 2026, a pris la décision suivante :

RÉSOLUTION UNIQUE

Cessation des fonctions de l'ancien Président et nomination d'un nouveau Président

L'associée unique décide de mettre fin aux fonctions de la société MD GROUPE (SAS au capital de 500 euros, SIREN 983 872 623 RCS Évry, siège social : 50 Rue Pasteur, 91290 La Norville) en qualité de Président de BODY FIT FRANCE, à compter du 30 juin 2026.

L'associée unique décide de nommer, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée, en qualité de nouveau Président de BODY FIT FRANCE, la société ADC INVESTISSEMENTS (SASU au capital de 10 000 euros, SIREN 106 146 756, siège social : 25 Rue du Maréchal Foch, 78000 Versailles), représentée par son Président Monsieur ALVES DE CARVALHO Mickael.

ADC INVESTISSEMENTS, présente à la présente décision par l'intermédiaire de son représentant, déclare accepter les fonctions de Président de BODY FIT FRANCE qui lui sont confiées et déclare n'être frappée d'aucune interdiction, incapacité ou incompatibilité de nature à empêcher l'exercice de ce mandat.

La présente décision est adoptée par l'associé unique.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Fait à Poissy, le 30/06/2026

Signature :

Pour ADC INVESTISSEMENTS (associée unique) — Monsieur ALVES DE CARVALHO Mickael, Président

Signature : _____

